

### VINGT ET UNIÈME ET DERNIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX DE NOTRE MAIRE

Vingt et unième et dernière cérémonie des vœux de notre maire. C'était ce samedi 24 janvier.

Emotion, discours, humour, témoignages, hommages, chanson, vidéo, musiciens... ça n'était pas une cérémonie ordinaire. Il faut dire que le personnage est tout sauf ordinaire.

D'abord élu depuis en 1995 au sein de l'équipe municipale avec Pierre Faure à sa tête, il devient maire en 2005.

21 ans, ça valait bien, pour une fois, de faire la Une du bulletin municipal !



Rendez-vous compte, 21 ans c'est presque le tiers de sa vie entière, dans le calendrier des noces année par année, 21 ans ce sont les noces d'Opale. C'est vrai qu'en devenant maire et en le restant si longtemps, il a un peu épousé la vie publique, « pour le meilleur et pour le pire ».

Du meilleur il en a eu, de beaux, voire de très beaux souvenirs ont jalonné sa vie d'édile. Il en a évoqué quelques uns samedi dernier.

Du pire il en a eu aussi, des « emmerdements », ceux du quotidien, et puis ceux plus graves, plus conséquents. Il a fallu faire face, trouver des solutions, écouter, se retrousser les manches. A chaque fois, année après année, mandat après mandat, avec engagement, conviction, loyauté, générosité, et aussi avec le bon sens des gens qui ont tout simplement les pieds sur terre, il a affronté sans jamais se défilier. Il n'a pas son pareil pour dédramatiser les situations.

C'est vrai que du recul il en faut pour assurer cette fonction dans la durée. Enfant du village, il connaît son histoire comme personne, sa géographie, celle qu'on voit et même celle qu'on ne voit pas.

Il en connaît un rayon sur les anecdotes de la vie du village, il connaît ses habitants, ses contours, ses hameaux les plus reculés. Cette connaissance du passé, de l'histoire du village, lui permet d'être visionnaire, d'avoir des idées et des projets pour le village, toujours avec une longueur d'avance. Maire de proximité, ici on l'appelle le plus souvent par son prénom.

L'aviez-vous remarqué ? Notre maire a une particularité : il ne porte jamais de cravate ! Dans les cérémonies, quelles qu'elles soient, même en haut lieu, cet accessoire ne fait résolument pas partie de sa garde robe ! C'est vrai qu'il a un petit côté non conventionnel, « hors protocole », qu'il assume et qui lui va tellement bien !

Tout au long de sa carrière de maire, il a eu à cœur, au cours de chacune des cérémonies des vœux, de remercier chaleureusement et sincèrement toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin à la vie de la commune.

Il n'oublie jamais personne. Alors pour une fois, au nom des habitants, au nom du conseil municipal, c'est à notre tour de lui dire MERCI Alex !

---

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

**Horaires d'ouverture** : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h    Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

**Courriel** : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

**DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE**

Ça n'aura pas échappé à nos petits écoliers, les travaux de terrassement du bâtiment technique communal ont démarré fin janvier.

Petit « flash back » pour mieux comprendre : depuis de nombreuses années, nous cherchons des solutions pour pouvoir construire ce bâtiment technique communal. Le matériel communal (camion, tondeuse, broyeuse, etc) a été très longtemps garé et rangé un peu où on pouvait, notamment dans les locaux de l'ancien Foyer rural.

Depuis la cession de ces locaux au bailleur social en vue de sa rénovation, il a bien fallu trouver d'autres lieux. Nicolas et Julien ont aménagé, provisoirement, un petit local, au sein de Bon rencontre, qui fait office d'atelier. En effet, en plus du gros matériel, ils ont à ranger, stocker, les outils dont ils se servent au quotidien. Ils ont donc besoin d'un atelier, d'un vestiaire.

Bref, depuis plusieurs années, Nicolas et Julien font avec des solutions de dépannage, de bricolage. La commune, c'est certain ne leur offre pas des conditions de travail optimales.

La construction de ce bâtiment a un coût, difficilement supportable pour le budget de la commune.

Diverses solutions de mutualisation de ce bâtiment ont été envisagées et travaillées. Mutualisation du coût du terrassement, de la construction, et un partage, « proratisé », de l'utilisation de sa surface. Cela permettant une économie conséquente.

Le dernier scénario étudié était celui qui se situait sur une parcelle située aux Hautes Mouilles, avec un bâtiment Mutualisé avec la CUMA. Ce scénario offrait l'opportunité de construire un bâtiment dont la toiture pouvait être valorisée grâce au photovoltaïque, et exploitée par une entreprise qui en contre partie finançait la construction de la structure du bâtiment.

La commune et la CUMA ont renoncé à ce projet, ayant entendu l'opposition des riverains.

C'est donc sur la parcelle, réserve foncière acquise par la commune, à proximité de l'école, que nous avons prévu cette construction, avec l'idée de « phaser » sa réalisation. Pour l'instant, c'est le terrassement qui a été budgété.

C'est l'entreprise Mandier qui a été retenue pour ces travaux de terrassement. Nous savions qu'ils devaient démarrer au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. L'entreprise s'est trouvée disponible avant que nous ayons le temps de prévenir les habitants. Bien conscients des désagréments causés par ces travaux, nous nous en excusons, et essayons de faire au mieux. Des barrières et du « rubalise » ont été installés afin de sécuriser le chantier.

**RAPPEL : IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR  
S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, **les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne, et au vendredi 6 février pour les dossiers physiques.**

**La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales se fait à partir du lien :**

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, sur le site [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **[formulaire cerfa n°12669](#)** de demande d'inscription disponible en mairie.

**ATELIERS SÉNIORS**  
**« BIEN MANGER BIEN BOUGER »**

Un cycle de 6 ateliers, à destination des séniors, et se déclinant en ateliers « nutrition » et en ateliers « physique » se dérouleront **les jeudis de 14h à 16h, du 26 février au 2 avril inclus**, à la mairie. Ils sont **sur inscription et gratuits**, organisés par le Comité des fêtes de Notre Dame de l'Osier et l'association Ufolep.

Echanger autour de la question « pourquoi je mange ? », échanger et se questionner sur les sensations alimentaires, le plaisir alimentaire. Astuces et conseils pour le quotidien. Découverte ou redécouverte de la marche nordique, pratique d'une séance de renforcement musculaire adapté, suivi d'un parcours d'équilibre, tels seront, entre autres, les thèmes et activités abordés.

*Ces ateliers sont financés par un groupement de 6 caisses de retraites.*



Comité des fêtes de  
**L'Osier**  
 Notre Dame de l'Osier

Salle de la Mairie  
 39 route de la forge 38470  
 Notre Dame de l'Osier

Sur inscription :  
 Comité des fêtes: 06 72 30 80 27  
 nathalie.c.larcher@wanadoo.fr

**BIEN  
 MANGER  
 BIEN  
 BOUGER**

Les jeudis de 14h à 16h

**ATELIERS SENIORS  
 GRATUITS**



26 fev.  
 ATELIER  
 PHYSIQUE

05 mars  
 ATELIER  
 NUTRITION

12 mars  
 ACTIVITE  
 NUTRITION

19 mars  
 ATELIER  
 PHYSIQUE

26 mars  
 ATELIER  
 NUTRITION

02 avr.  
 ACTIVITE  
 NUTRITION

Carsat  
 Retraite  
 & Santé  
 Rhône-Alpes

sa  
 santé  
 famille  
 retraite  
 services

Filieris

ANGDM

ircantec

CNRACL  
 Le réseau des associations  
 de retraités et préretraités

**RAPPEL : VENTE DE BOUDIN - CAILLETES - TERRINES PAR  
 LES CHASSEURS DE L'ACCA DE NOTRE DAME DE L'OSIER**

Les chasseurs vous invitent le dimanche **22 février 2026** de 8h à 12h à l'Espace bon rencontre pour la vente de leurs produits.

Commande au 06 77 21 98 54 / 06 42 25 10 51 ou via le QR code ci-contre, ou le bon de commande à rendre à un membre de l'ACCA avant le **10 février 2026**.

Le bon de commande était joint à l'Osier flash de janvier dernier.  
 Règlement sur place.



**SCAN ME**

## SKI DE FOND, RAQUETTES, LUGE...LE DOMAINE NORDIQUE DES COULMES EST OUVERT

La neige est de retour dans les Coulmes, alors autant en profiter !  
Le domaine nordique des Coulmes est ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 17h\*.  
Ski de fond, raquettes, luge ou promenade à pieds, toutes les formules sont possibles.



Portes d'entrées du domaine nordique des Coulmes :

Pour accéder au domaine nordique deux portes d'entrée : soit **côté Patente** (accès depuis Presles- Le faz ou Malleval) soit côté **Le Belvédère** (accès depuis Rencurel – Col de Romeyère).

Les foyers de ski de fond de Presles et de Rencurel sont également ouverts de 9h à 17h pour la location de ski de fond, raquettes, luges et petite restauration : « Bistrot du col » au col de Romeyère et Snack du foyer au Faz

Tarifs :

Ski de fond, adultes : 7.50€

Ski de fond, jeunes : 4.50€

Accès multi-activités : 3.50€

Infos neige et route

Pour toute info sur les conditions d'enneigement ou de circulation :

Foyer à Presles : 04 76 36 06 06.

Foyer à Rencurel : 04 76 38 96 61.

Pour retrouver les infos actualisées vous pouvez aussi consulter le site :

[coulmes-vercors.com](http://coulmes-vercors.com)



*\*sous réserve d'enneigement suffisant. A l'heure où nous imprimons ce bulletin le domaine est ouvert.  
Le domaine alpin est ouvert à partir du samedi 31/01*

 **Attention : pour monter les équipements spéciaux sont obligatoires.**

- Samedi 7 février : Osez le Nordique : sur inscription initiation au ski de fond et au biathlon de 10h à 16h à Presles (Patente). Gratuit, sur inscription.
- Samedi 14 février : Osez le Nordique : sur inscription initiation au ski de fond et au biathlon de 10h à 16h à Rencurel (Le Belvédère). Gratuit, sur inscription.
- Dimanche 15 février : Carnaval en ski : Initiation pour les enfants au ski de fond organisé par le foyer de ski de fond de Presles. De 14h à 16h à Presles (Patente)
- Fête de fin de saison : samedi 28 mars à 18h au col de Romeyère à Rencurel



### EN ROUTE VERS LA SANTÉ : LES PASSAGES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2026

"En route vers la santé" est un dispositif d'accueil, d'écoute et d'information qui vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins. Anonyme, confidentiel, gratuit, avec ou sans rendez-vous, il s'adresse à tous les habitants du territoire, avec une attention particulière pour les 11 à 30 ans, auxquels il peut être proposé un soutien psychologique.

Une de ses particularités est d'aller vers les habitants.

En février 2026

Mardi 3 février de 14h30 à 16h30, au collège à Vinay.

Mardi 24 février de 14h30 à 16h30, place du champs de Mars à Vinay.

Contact et informations :

L'équipe mobile : 07 64 56 23 58

Ou la Maison des familles : 04 56 33 30 20

## ELECTIONS MUNICIPALES

### VOTE PAR PROCURATION : MODE D'EMPLOI

#### Comment voter par procuration si vous êtes absents les 15 et 22 mars ?

1) Remplir un formulaire où vous devez saisir :

Les informations vous concernant : nom, prénom, date de naissance, votre n° d'électeur, etc.

Les informations relatives à la personne qui va voter pour vous : nom, prénom, date de naissance, n° d'électeur.

Cette première partie peut se faire intégralement en ligne via le site "[ma procuration en ligne](#)" ou vous pouvez imprimer le [formulaire Cerfa concerné](#).

2) Se rendre en gendarmerie :

Avec un "justificatif d'identité" (carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans ; passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans) pour prouver que vous êtes bien le demandeur. Si vous avez fait votre demande en ligne, indiquez la référence de votre demande reçue par courriel.

La personne à qui je donne procuration doit-elle être inscrite sur la liste électorale de ma commune ?

Ce n'est plus obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Par contre, cette personne devra obligatoirement se déplacer dans votre bureau de vote pour qu'elle puisse voter à votre place.

#### PASS SÉNIOR ET CARS RÉGION



La Région dispose d'un réseau de transport couvrant l'ensemble du territoire. Constitué des cars Région, des cars Express et des TER, le réseau *La Région vous transporte* relie les communes et facilite les déplacements quotidiens des habitants.

**À partir du 1<sup>er</sup> février**, tous les cars Région (hors lignes touristiques) accepteront la carte Pass Senior, disponible gratuitement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Destinée aux personnes de plus de 65 ans, cette carte propose des réductions chez de nombreux partenaires et permettra également de voyager à bord des **cars Région pour 1 euro le trajet, chaque premier dimanche du mois**. Une opportunité de se déplacer à moindre coût, quelle que soit la distance parcourue.

Pour simplifier les déplacements et planifier son itinéraire, l'application Oûra reste l'outil de référence pour se déplacer facilement sur l'ensemble du territoire.

Plus d'infos, procédure pour obtenir son Pass senior sur : [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr)



#### COUP DE POUCE JEUNES ISÈRE



#### Tu as un super projet en tête ?

Tu habites en Isère ? Tu as entre 11 et 25 ans ? Tu as l'idée d'un projet seul ou à plusieurs : culturel, sportif, solidaire, de protection de l'environnement, de promotion de la santé, séjour à dimension éducative et citoyenne...

La Caf et le Département de l'Isère t'aident à le réaliser ! Tu peux bénéficier d'une bourse jusqu'à 3000 € ! **Tu peux déposer ton projet jusqu'au 27 mars 2026 à 12h.**

Jeunes isérois, deux possibilités s'offrent à vous :

Soit, porter votre projet de manière autonome.

Soit, vous faire accompagner par un référent d'une structure (ex: professionnel ou bénévole au sein de services jeunesse communaux ou intercommunaux, associations : club sportif, association d'habitants, junior association)

Avant de vous lancer, prenez le temps de bien lire le règlement qui est votre à disposition sur la plateforme Coup de pouce jeunes Isère pour connaître toutes les conditions.

Ensuite, déposez votre projet en ligne sur <https://www.coupdepoucejeunesisere.fr/project> et n'oubliez pas de joindre les pièces nécessaires avant le 27 mars 2026 à 12h au plus tard.

**La présentation des projets devant le jury aura lieu les 29/30 avril et le 6 mai 2026.**

Toutes les infos sont à retrouver sur : [www.coupdepoucejeunesisere.fr](http://www.coupdepoucejeunesisere.fr)

## TERO LOKO

# Faire face

LA COMPAGNIE DU PLATEAU VERCORS

L'avenir  
n'est pas ce qui  
va arriver,  
mais ce que  
nous faisons.  
Maintenant.



## Théâtre forum

Un spectacle d'1h30  
en 2 parties  
adultes - ados  
Participation libre

de et par Bénédicte Beauvallet,  
Noëlle Bernardin,  
Blandine Damieux-Verdeau,  
Catherine Douillet et  
Agnès Duclos.  
Mise en scène : Agnès Duclos

Vendredi 27 février  
à 20h

à Tero Loko

40, promenade de la Chapelle  
Notre Dame de l'Osier

Réservation obligatoire :

<https://www.helloasso.com/associations/tero-loko/evenements/theatre-forum-faire-face>



[www.teroloko.com](http://www.teroloko.com)

[www.compagnieduplateauvercors.wordpress.com](http://www.compagnieduplateauvercors.wordpress.com)

## CAISSE LOCALE DE L'ALIMENTATION, ÇA CONTINUE !

Tero Loko poursuit son implication dans l'expérimentation d'une Sécurité sociale de l'alimentation, pour favoriser l'accès à une alimentation digne quelque soit les moyens, tout en assurant une juste rémunération des paysan·nes. Les bénévoles participeront à la table ronde de présentation à destination du grand public, organisée par le collectif La Forge, à la MJC de Tullins, le 5 février à 18h30.

Plus d'infos : <https://ssa-bourne-isere.super.site/>

## UN NOUVEAU PRODUCTEUR AUX GRANDS MARCHÉS

Le grand marché va enfin retrouver un producteur de viande grâce à Martin Volailles. Basée à St-Sauveur, cette ferme familiale élève en plein air, transforme et commercialise en vente directe ses volailles vivantes, ses volailles de chair et ses produits transformés.

Pour en savoir plus sur ce nouveau producteur :

<https://martin-volaille.fr/>

En février, le documentaire s'exporte dans le Trièves, à Clelles, au cinéma Giono, le 18 février, et dans la Drôme, à Romans, au café associatif Le PasSage, le 28 février. Toutes les dates sont à retrouver sur

[www.teroloko.com/projections-du-film/](http://www.teroloko.com/projections-du-film/)

## DES RDV À NOTER

En ce début d'année 2026, l'équipe de bénévoles et de salarié·es en charge de la programmation culturelle a bien travaillé pour nous concocter un petit programme d'animations variées :

- Le 3 février, le grand marché sera suivi d'une projection du film « No Other Land » (Oscar du meilleur documentaire 2025), en présence de l'association France Palestine.
- Le 27 février, la compagnie Plateau Vercors, nous proposera un spectacle participatif inspiré du milieu montagnard, qui interroge notre rapport au territoire et notre capacité à agir face aux enjeux écologiques et aux rapports de force.
- Le 03 mars, le grand marché sera suivi par le spectacle DONA, chœur de femmes en mouvement, un spectacle où les chants traditionnels féminins se mêlent à une mise en scène engagée, vibrante et sensible.

## UN NOUVEL AGENDA POUR NE RIEN LOUPER

Pour ne rien louper des rdv proposés par l'association, vous pouvez désormais vous abonner au tout nouvel agenda ! Retrouvez toutes les dates des animations sur [www.teroloko.com/events](http://www.teroloko.com/events)

5 février 18h30  
à la MJC de Tullins

**SECURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE ?**

Droit à une alimentation digne

Démocratie alimentaire

Juste rémunération des paysan.nes

Table ronde  
Présentation de la caisse de SSA Bourne Isère  
Echanges

LA FORGE  
Collectif d'initiatives citoyennes



DU 1<sup>ER</sup> AU 28 FÉVRIER 2026

## Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 1<sup>er</sup>/02** **Bourse de puériculture et bourse aux livres** à la salle des fêtes de Vinay, de 8h à 15h30, organisée pour le Sou des écoles de Vinay. Inscription au [0682249188](tel:0682249188) [soudesecoles.vinay@gmail.com](mailto:soudesecoles.vinay@gmail.com)
- 03/02** **Marché agrandi de producteurs et Bistro loko** suivi d'une projection : voir les infos en page précédente
- 07/02** **Osez le Nordic : initiation au ski nordique**, à Presles. Dans le cadre des animations Osez le Nordic, proposées par Nordic Isère, rendez-vous sur le domaine nordique des Coulmes pour une initiation au ski nordique classique (alternatif), au skating et au biathlon (carabine laser)  
Contact et inscription : [0686054588](tel:0686054588) <https://isereoutdoor.fr/fr/page/120>  
Gratuit. Sur inscription via le site internet.
- 07/02** **Bouquet final : concert de l'Ensemble harmonique vinois** à 20h au gymnase de Vinay.  
Cette date marquera un moment très particulier pour l'Ensemble Harmonique Vinois :  
Ce sera le dernier concert dirigé par le chef Alex VEYRET, après des années de passion, de travail et d'énergie dédiées à l'orchestre.  
Pour célébrer cette soirée unique, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir des musiciens de l'Opéra de Paris ! Une soirée riche en émotions, en musique et en surprises... le bouquet final d'une belle histoire . Voir affiche au dos.  
Tarif : Adulte : 15 €, Adolescent (12-18 ans) : 12 €, Enfant (6-11 ans) : 6 €, Etudiant : 12 €.
- 13/02** **Rencontres du club de l'Amitié** : Après midi jeux à 14h à la mairie.
- 14/02** **Ateliers d'Annie** : à 14h30 à la mairie
- 14/02** **Osez le Nordic : initiation au ski nordique**, à Rencurel Dans le cadre des animations Osez le Nordic, proposées par Nordic Isère, rendez-vous sur le domaine nordique des Coulmes à Rencurel pour une initiation au ski nordique classique (alternatif), au skating et au biathlon (carabine laser)  
Contact et inscription : [0686054588](tel:0686054588) <https://isereoutdoor.fr/fr/page/120>  
Gratuit. Sur inscription via le site internet.
- 15/02** **Vide grenier** à la salle des fêtes de Vinay, de 8h30 à 16h, organisé par le Comité de jumelage.  
Contact : [0749191345](tel:0749191345) [seccjvinay.sp@outlook.fr](mailto:seccjvinay.sp@outlook.fr)
- 22/02** **Vente de boudin-caillettes-terrines par les chasseurs de l'ACCA de Notre Dame de l'Osier.**  
voir infos en page 3
- 27/02** **Rencontres du club de l'Amitié** : Après midi jeux à 14h à la mairie.
- 28/02** **Ateliers d'Annie** : à 14h30 à la mairie



### Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 02 26** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

# Ensemble Harmonique Vinois

## BOUQUET FINAL

Samedi 7 Février 2026

Concert au gymnase de  
Vinay à 20H

Quintette de cuivres de l'Opéra de Paris



Fabien  
WALLERAND



Nicolas  
VALLADE



Marie  
COLLEMARE



Marc  
GIUJON

Violoniste de  
l'Opéra de Paris



Eric  
LACROUTS

Alexis  
DEMAILLY

TARIFS : Adulte 15€ / 12 à 18 ans et étudiants 12€ / 6 à 11 ans 6€

Réservations par téléphone : 07.45.87.03.52

Auprès de nos partenaires : Quincaillerie Boissieux à Vinay et  
Viviane Coiffure à Chatte

En ligne : [www.ensembleharmoniquevinois.com](http://www.ensembleharmoniquevinois.com)

